



Châtiée, ordinaire, chébran, branchée, câblée... La langue française au gré de ses humeurs et fantaisies

Jacques Cortès

Fondateur et Président du GERFLINT, France

*Veux-tu toute ta vie offenser la grammaire ?
Qui parle d'offenser grand-mère ni grand-père ?
Molière, Les femmes savantes, (Acte II, scène VII)*

*C'est l'exécution du poème qui est le poème.
En dehors d'elle, ce sont des fabrications inexplicables
Que ces suites de paroles curieusement assemblées.
Valéry, Variété, Première Leçon de cours de poésie*

« Combien de gens se croient obligés de s'excuser : « Moi, je n'ai jamais fait de grammaire », oubliant que : « Quand on se fait entendre, on parle toujours bien¹ ». En tout cas assez bien pour être compris.

Marina Yaguello², à qui j'emprunte les mots qui précèdent, a parfaitement raison de ne pas poser la culture scolaire grammaticale comme garantie suprême de la valeur d'un discours quelconque. Les choix les plus surprenants, les inventions d'expressions plus ou moins spirituelles, malignes, voire absurdes ou clownesques, mais aussi le désir de ridiculiser *les dépassés (les has been en anglais)*, bref, toutes les formulations idiomatiques qui s'accroissent au fil du temps et dont la destinée est parfois bien courte, ne sont pas l'apanage d'une catégorie sociale définie, mais un indice de modernité de la langue excluant l'idée de mauvaise éducation, sauf si cette dernière est résolument revendiquée par des individus légitimement « portés à penser que la grossièreté constitue un signe d'indépendance³ ». Est-ce le cas, par exemple, du « mot de Cambronne⁴ » largement passé à la postérité où il éclipe, depuis plus de 200 ans, l'éclat, pourtant indiscutable, des nombreux exploits militaires du général de l'empereur. Mais la grossièreté canonisée en acte de courage n'emprunte pas obligatoirement le chemin de la gloire. S'en méfier est sagesse, s'en corriger certainement vertu, mais la bannir invariablement, par souci de correction, serait tout simplement ignorer que la langue française n'a pas vocation à être coincée, bégueule et puritaine.

Niveaux de langue et droit d'invention

Nous sommes là au cœur de faits sociaux concernant une langue bien vivante, le français, à laquelle il faut reconnaître un droit imprescriptible d'invention. Prenons un exemple courant : pour désigner un vieillard fatigué, le français n'a d'autre embarras que de choisir la métaphore lexicale convenant le mieux à l'humeur et aux circonstances du moment : **cacochyme, faible, faiblard, maladif, malingre, souffreteux, valétudinaire, en ruine, en pleine déliquescence, fichu, fini, kaput, nase, frit**, etc. Cela fait déjà beaucoup, mais un bon dictionnaire de synonymes peut encore allonger cette liste copieuse, même s'il ne sera pas en mesure de vous dire tout car le français ne se contente pas de répéter ce qu'il possède déjà, il fabrique constamment de nouvelles subtilités déconcertantes parce qu'inattendues. Je me souviens, par exemple, qu'à une certaine époque de ma jeunesse, on disait couramment d'un individu en mauvais état de santé, qu'il était P.P.H, trois lettres que les polissons de mon lycée traduisaient par trois mots : « Passera Pas l'Hiver ». C'était cruel et comique à la fois. Ce jeu de mots, à ma connaissance, n'a pas fait long feu - et c'est peut-être dommage - mais il témoigne de la vie imaginative du langage qui, sur le point de l'évolution, cavalièrement, poétiquement, techniquement, scientifiquement et... spirituellement - suit son propre chemin. Si, pour une raison quelconque, la langue décide de créer une nouveauté ou de se débarrasser d'un intrus, elle ne manquera jamais de le faire. L'important est de ne pas la contraindre à demeurer du seul côté de la bienséance et de l'étiquette car, sans impertinence, sans crudité, sans cynisme même... la déshumanisation menacerait de réduire nos échanges au « sobre brouet⁵ » d'un langage claquemuré dans la moraline⁶. S'exprimer dans « un français trop standard », c'est effectivement « donner le sentiment de « parler comme un livre » comme le dit avec raison l'appel à contributions⁷ qui nous a été envoyé pour guider nos esprits dans la préparation de ce n° 13 de notre revue.

Enseigner une langue vivante comporte donc de sérieux risques, cela est vrai, mais un professeur aventureux ne se laissera jamais emberlificoter, ou si l'on préfère, ne pourra jamais *s'emmêler les pédales, les crayons ou les pinceaux*, en ouvrant largement son enseignement à la poésie, à l'humour et, lorsque cela est possible, au jeu avec les mots. Ce sont là des pratiques, certes difficiles et même dangereuses, mais toujours stimulantes pour détendre des apprenants gavés de ces règles grammaticales, sérieuses, utiles et indiscutablement respectables pour lesquelles on gagnerait à méditer la remarque suivante de Sacha Guitry : « ce qui ne tolère pas la plaisanterie supporte mal la réflexion⁸ ».

On peut donc s'exprimer, en français contemporain, de façon relativement libre, voire croustillante, crue, égrillard, épicée, gaillarde, sans obligatoirement

donner dans le graveleux, le grivois, le paillard, le licencieux ou le salace, donc sans faire passer à la trappe des formules correctes qu'il faut évidemment connaître et pratiquer à bon escient, ne jamais exclure ce qu'on appelle *le langage branché*, c'est-à-dire le langage à la mode qui n'est pas aussi détestable qu'on le pense si l'on interroge le passé et le présent.

Pour le passé, prenons, par exemple, le mot *tête* qui nous vient du vieux français *teste*, lui-même issu du latin *testa*. A l'origine, aussi bien en latin qu'en vieux français, le mot désigne un objet en terre cuite de forme creuse, *une marmite*, par exemple. D'emblée sans doute (allez savoir pourquoi) une comparaison somatique très certainement malicieuse, s'est glissée dans l'esprit léger de quelque légionnaire romain ou gaulois romanisé, qui lui a fait désigner par ce mot *le crâne humain*. Il y a donc eu association de marmite et de crâne. C'était de l'argot pur, donc du langage branché de l'époque, et le mot eut assez de succès pour remplacer *caput* qui a donné *chef* qu'on retrouve dans *capitale*, *capiteux* (qui monte à la tête comme le bon vin), *capitulard* (qui fuit ses responsabilités) etc.

Quant à *tête*, ce mot, originairement humoristique, est désormais au cœur d'une multitude d'expressions : *tenir tête*, *avoir de la tête*, *se prendre la tête*, *se payer la tête de quelqu'un* etc. et toute une série de formules dépréciatives du type tête de pioche, tête d'hypocrite, tête d'imbécile, tête d'abruti et même beaucoup plus grossier encore que je ne mentionnerai pas ici pour des raisons hypocrites... car j'avoue que j'en meurs d'envie.

Mais il faut savoir que l'argot a aussi inspiré, à partir de *tête*, toute une série de synonymes que chaque Français connaît et pratique avec délices : *bocal*, *boule*, *caboché*, *chou*, *citron*, *cafetière*, *calebasse*, *carafe*, *ciboulot*, *fiolle*, *gueule*, *tronche* etc. Evidemment, il faut savoir en user avec modération et sagesse, mais, ne pas connaître ces petites merveilles de joyusetés lexicales, de quolibets, de railleries, de sarcasmes, de canulars, de rigolades en un mot, c'est ne pas décoller, donc métaphoriquement refuser de prendre son envol pour l'espace aérien où s'épanouit la langue française, un espace estimé vulgaire par certains puritains de la pédagogie, mais qui n'est pas du tout réservé au seul *vulgum pecus*, étant largement ouvert et pratiqué avec jubilation par la plus haute aristocratie du verbe. En avril 1985, par exemple, le Président François Mitterrand, qui n'était pas spécialement un joyeux luron, interrogé par le journaliste Yves Mourousi à propos du terme *chébran*, fit à ce dernier, avec beaucoup d'humour, la petite leçon suivante :

- *Vous savez, quand j'étais enfant, on renversait l'ordre des syllabes dans les mots, ce n'est pas très nouveau ça ! Ché-bran veut dire «bran-ché», bien entendu. Je ne veux pas faire le malin, je ne suis pas très informé, mais c'est déjà un peu dépassé : vous auriez dû dire «câblé».*

Ayant pour ma part dirigé, avec Jean-Baptiste Marcellesi, le numéro 738 (octobre 1990) de la revue *Europe*⁹, consacré à la langue française, j'eus le privilège de publier des articles signés notamment par Georges Mounin, Louis Guespin, Denise François-Geiger, Michèle Verdelhan, Gérard-Vincent Martin, Nina Catach, André Winther, Louis Porcher et Denis Slakta, tous gens de science, d'esprit et de vertu auxquels je rends ici pieusement hommage car 6 d'entre eux nous ont hélas quittés¹⁰. L'idée majeure émanant de l'ensemble de leurs contributions à ce numéro, fut la reconnaissance générale d'une évolution continue parfaitement normale et même rassurante de la langue française comme l'indique le petit texte suivant de mon Maître et Ami Georges Mounin :

- *La communication idéale voudrait l'immobilité absolue de la langue, comme celle des codes artificiels. Immobilité que les langues artificielles elles-mêmes, qui l'instituaient pourtant, n'ont pu maintenir dans la mesure où elles sont utilisées. L'évolution du monde, externe, ainsi que les mécanismes systématiques internes à la langue, entraînent la mobilité continue. Le paradoxe est voyant. Mais ce conflit qui semble insoluble en logique se voit résolu à chaque instant*¹¹.

Et l'article de Mounin abonde en métaphores lexicales ou syntagmatiques récentes et vivantes comme *négritude, mortitude, maigritude, foulitude ou même branchitude ou germanitude*, le sommet ayant été atteint, bien après la disparition de Georges Mounin, par Madame Ségolène Royal qui, en visite officielle à Pékin, en septembre 2013, *fit le buzz*¹² en commettant le mot **bravitude** pour évoquer les mérites de ceux qui, aujourd'hui encore, disait-elle, *gravissent la Grande Muraille de Chine*. Elle fut évidemment placée en situation délicate par les journalistes, dans la mesure où elle semblait avoir oublié, ou peut-être ignoré, le mot légitime **bravoure** et même l'ensemble de ses quasi-synonymes : **audace, courage, hardiesse, héroïsme, intrépidité etc.** pour nous en tenir à des termes sociologiquement neutres. Mais je reconnais que Madame Royal eut l'esprit de rire de sa bévue, de même que, deux années plus tôt, l'avait déjà fait une autre Ministre (septembre 2011) qui, elle, confondit, pour d'évidentes raisons euphoniques, **inflation** et **fellation**. Là encore on peut et doit en sourire mais sans le moindre cynisme car ce ne sont que de petits accidents qui sont aux mots ce que la foulure est à la marche en terrain caillouteux.

De telles mésaventures, toutefois, méritent d'être plaisamment évoquées car la langue, comme la marche, peut être considérée - sans exagération aucune - comme une suite ininterrompue de chutes évitées par tous les locuteurs, quels que soient leur importance (ici, deux ministres) et leur bagage culturel considérable (ces deux ministres sont toutes deux diplômées d'Ecoles prestigieuses¹³).

La langue courante peut donc bouger sans cesse à tous les niveaux, et Michèle Verdelhan, à son tour, dans le même numéro, nous donna de multiples exemples de français *branché* ou *câblé* défiant même tout usage courant, comme dans les jugements de base formulés par la jeunesse contemporaine des années 90 du siècle dernier ou par *les vieux* de la même époque *qui essayaient de faire jeune* en utilisant des formules limites (non entièrement défuntes aujourd'hui) comme *c'est classe, c'est nul, c'est galère, je suis colère, ce mec est trop, ce mec est très, c'est craignos, ça craint, ça parle, ça interpelle...* que notre collègue commenta de la façon suivante :

- *Alors, jargon le français branché ? Sous-langage d'ignorants de la grammaire française ? Calque dévalué des structures anglaises ? Il serait trop rapide et linguistiquement inexact de porter ainsi des appréciations péjoratives sur ce qui est un secteur en mouvement du langage, un aspect de la variation sociolinguistique*¹⁴.

Niveaux de langue et droit à la parole

L'appel à contributions (auquel je me permets de revenir car il est fort intéressant) nous invite, ensuite, à entrer *dans le domaine des études littéraires* où *ce qui fait problème est la caractérisation du registre d'un texte*. Tout cela est important, à ceci près que si, comme le disent les deux coordinateurs du numéro, *le registre d'un texte est d'abord un effet de réception*, il faut admettre l'idée, fort bien exprimée dans l'appel, que *c'est la réaction du lecteur qui définit le registre dominant d'un extrait de roman, d'une scène de théâtre ou d'un poème*. Et dès lors se trouve posée très clairement la problématique fondamentale concernant toute initiation réussie à l'enseignement/apprentissage du texte littéraire, sous quelque forme qu'il se présente, et à quelque public d'apprenants (francophone ou étranger) qu'on le destine.

Commençons par bien préciser le sens du mot **registre** appliqué à un texte. Quiconque prend la peine de consulter à ce propos les théories les plus diverses constatera que ce terme renvoie tantôt à la linguistique du discours, tantôt à l'énonciation, tantôt à la sociolinguistique. Certains auteurs restent rigoureusement linguistes en se bornant à ne voir en lui que sa part acoustique particulièrement abondante dans les langues à tons comme le chinois ou le vietnamien ; d'autres nous rappellent à juste titre William Labov et la sociolinguistique variationniste. Mais on se rapproche peu à peu de la vérité, avec Gaston Mialaret¹⁵, par exemple, qui évoque les usages divers faits de la langue selon les milieux et situations. Position assez voisine de celle de Michel Arrivé qui définit le mot **registre** en l'envisageant

en termes de norme (usages recommandés, neutres, condamnés, écarts) et en termes de situation (les différentes manières de parler).

Pour tout résumer, disons, avec Meschonnic, qu'*on cherche des mots* et qu'*on trouve le discours*¹⁶. Boutade, sans doute inspirée de Wilhelm Von Humboldt qui affirmait qu'*Il n'y a de langue que dans le discours lié*, et que *grammaire et dictionnaire peuvent à peine se comparer à son squelette mort*¹⁷. Quasi pléonasmе visant à montrer qu'entre la langue littéraire et la grammaire - même en reconnaissant l'indiscutable utilité complémentaire de l'une et de l'autre - l'écart est le même, par exemple, qu'entre les acrobaties poético-techniques d'un pilote de la patrouille de France et la tâche strictement programmée d'un mécanicien de la base 701 de Salon-de-Provence chargé de préparer le moteur à exécuter sans faille toutes les fantaisies du pilote visant lui-même à nous donner la sensation que la pesanteur n'existe pas.

Dans l'écrit littéraire, ce qui nous enchante, c'est le « jeu verbal » et donc l'appréhension que peut avoir de ce jeu celui qui oralise et nuance le texte (l'interprète), celui qui l'écoute (l'auditeur) ou celui qui entend et qui voit l'exécutant (le spectateur). Comme l'écrivait déjà d'Alembert au chapitre *Elocution* de l'*Encyclopédie*, « *l'éloquence sur le papier est presque toujours froide et sans vie, elle a besoin de l'action et du geste* ». L'écriture n'est donc que l'énergie potentielle du texte et la parole de l'acteur (à ne pas confondre avec une simple vocalisation ou déclamation accélérée pour raison explicative, donc sans énergie autre que sa vitesse et le gommage concomitant de toute nuance) est d'évidence capitale même si, comme le dit Lavelle, elle *ne laisse pas plus de trace dans le silence que la flèche dans l'air ou le navire sur la mer*. Michel Bernardy¹⁸ définit admirablement cette parole de l'acteur comme *une infraction au silence de la pensée*, mais ajoutons vite qu'il s'agit d'une infraction fécondante car, comme l'explique Louis Jovet, « *c'est par la profération seule que l'action naît, que l'œuvre commence à vivre physiquement pour les acteurs et pour le spectateur* », et il précise le phénomène artistique en ces termes :

- « *L'acteur mâche les phrases et les incorpore à ses sentiments par cet exercice physique, par cette fécondation, artificielle peut-être, mais nécessaire pour que la pièce passe à la vie, qu'elle quitte l'état larvaire de l'impression, l'état embryonnaire des gestes, où elle se trouve sur le papier* ».

Mais risquons un exemple pour concrétiser ces considérations. Voici un court extrait d'un texte de Racine dans *Andromaque*. C'est la première partie de la réponse de Pyrrhus, fils d'Achille et roi d'Epire, à Oreste, fils d'Agamemnon roi de Mycènes et d'Argos, désigné comme ambassadeur par son père pour négocier avec

Pyrrhus la mort du petit Astyanax, fils d'Hector (tué par Achille) et d'Andromaque captive de Pyrrhus après la défaite des Troyens. Les Grecs, en effet, redoutent qu'Astyanax devenu adulte, puisse désirer venger la mort de son père. Ils estiment donc que ce potentiel danger de guerre doit être éliminé. Sans entrer dans trop de détails, précisons que Pyrrhus est tombé amoureux d'Andromaque, la maman du petit garçon, et qu'il désire l'épouser. Tels sont, très brièvement (car ils sont encore plus complexes que cela) les faits :

Début de la réponse de Pyrrhus :

La Grèce en ma faveur est trop inquiétée.
De soins plus importants je l'ai crue agitée,
Seigneur ; et, sur le nom de son ambassadeur,
J'avais dans ses projets conçu plus de grandeur.
Qui croirait en effet qu'une telle entreprise
Du fils d'Agamemnon méritât l'entremise ;
Qu'un peuple tout entier, tant de fois triomphant,
N'eût daigné conspirer que la mort d'un enfant?

Réécrivons le texte en signalant, par des points de suspension, les courtes pauses par lesquelles Pyrrhus tente, tout à la fois, de modérer son discours (par politesse) tout en lui conférant (par cette politesse même) une force coercitive accrue car il n'est tout de même pas là pour dire *amen* à toutes les demandes d'Agamemnon. On n'est pas fils d'Achille pour rien. Nous mettrons en italiques tout ce qui peut avoir un caractère ironique et en gras tout ce qui est franchement dur à exprimer pour Pyrrhus et donc à entendre pour Oreste

La Grèce *en ma faveur... est trop inquiétée...*
De soins... **plus importants...** je l'ai crue agitée,
Seigneur... *et...*, sur le nom de son ambassadeur,
J'avais dans ses projets... conçu... **plus de grandeur.**
Qui croirait en effet **qu'une telle entreprise**
Du fils d'Agamemnon... *méritât l'entremise;*
Qu'un peuple tout entier, tant de fois triomphant,
N'eût **daigné conspirer... que la mort d'un enfant ?**

Sur la base très réduite des explications fournies, l'acteur doit donc tenter de faire découvrir un certain nombre d'observations qui justifieront pleinement la façon de dire ce texte :

1) Les deux interlocuteurs sont de rang royal. Pèse donc sur eux le protocole diplomatique que Pyrrhus est tenu tout particulièrement de respecter en sa qualité d'hôte, mais sans oublier son rang, sa puissance et son libre-arbitre de Roi.

2) A peu près même situation pour Oreste qui, s'il n'est pas roi, est tout de même le fils et l'ambassadeur d'un très grand monarque, Agamemnon, qui a été le commandant en chef de toutes les armées coalisées pour faire le siège de Troie.

Ces observations indiquent déjà que le ton à adopter doit conjuguer respect et fermeté, mais sans que « l'étiquette » jouant le délicat rôle de frein n'interdise la manifestation, si subtilement que ce soit, d'une certaine distance ironique dans les mots employés et surtout dans la manière de les exprimer.

Evoquer la « manière », c'est tout simplement en venir au « registre » qui englobe à la fois le rythme, l'intonation, l'expression du visage (mimique) et la posture du corps, tout cela constituant un ensemble de signes, une opération d'ordre spirituel destinée à faire sentir à Oreste que l'objectif de son ambassade est des plus incertains.

Passer à l'interprétation dramaturgique du texte par les étudiants eux-mêmes est un travail dont ils apprécieront certainement l'intérêt. Ils procéderont alors, par petits groupes, à un travail d'analyse débouchant sur un art de dire en se risquant dans les délices que Paul Valéry appelle « l'étrange multiplicité du texte *qui n'est que la multiplicité de la vie même* ». On obtiendra donc plusieurs façons de traduire le registre de ce texte, et leur confrontation sera un moment de grâce dans une classe bien vivante où la vérité ne tombera pas systématiquement de la bouche du Professeur devenant plus arbitre que dispensateur de solutions magistrales.

Bien entendu, restons avec Paul Valéry pour reconnaître que toutes les sciences de l'homme se sont occupées de cette diversité sous tous ses aspects. « On peut analyser un texte, écrit-il, *de bien des façons différentes, car il est tour à tour justiciable de la phonétique, de la sémantique, de la syntaxe, de la logique, de la rhétorique, de la philologie, sans omettre la métrique, la prosodie et l'étymologie* », mais, comme disait Claudel, il faut que chaque analyste se souvienne « *qu'il est impossible de donner une image exacte des allures de la pensée si l'on ne tient pas compte du temps et de l'intermittence* ».

Quelques mots pour ne rien conclure

Je vais reprendre ici un texte de moi publié il y a presque 3 décennies dans le numéro - déjà signalé - de la revue *Europe*. Je disais alors ceci qui ne me semble pas avoir pris de rides :

La langue française bouge parce qu'elle est bien vivante. On s'en effraie parfois et l'on a bien tort. Les puristes de tout poil devraient avoir toujours en tête la somme prodigieuse de bouleversements linguistiques qui se sont produits entre

1592, date de la mort de Montaigne, et 1635, date de naissance de l'Académie française. Nos ancêtres étaient d'évidence moins bégueules que nous en matière de changement. De toute façon, la langue ne nous demandera jamais notre avis pour évoluer si tel est son bon plaisir. Toutes les condamnations et les polices du monde ne l'empêcheront pas d'emprunter, de voler, d'imiter, d'inventer, de maquiller, de déformer, de truquer, de mélanger, de fondre... bref, de s'approprier tout ce qui passe à portée de ses griffes et de ses désirs en jouant sur les formes, les sonorités, les images fausses ou subtiles qu'elle perçoit dans ses pérégrinations. Qu'on se rassure, cette espèce d'alchimie évolutive est guidée par un esprit immatériel qui a nom « Génie de la Langue ». Probablement un gros tas de fumée caché au fond d'une lampe ou d'une bouteille, et qui, depuis mille ans, avec la plus grande exactitude, remplit sa tâche assimilatrice à la satisfaction générale puisque les puristes d'aujourd'hui veulent défendre mordicus les innovations condamnées par les grincheux d'hier¹⁹.

Mais comme il serait simplement indécent (toujours l'étiquette) de me donner le dernier mot, et puisqu'il vient d'être question avec Racine du travail dramaturgique de l'interprétation d'un texte de ce grand homme, je donnerai la place conclusive majeure, à Roland Barthes qui a précisément écrit, dans son Essai *Sur Racine*, des pages simplement inoubliables comme celle-ci :

- Dans la coulée du langage, le comédien intervient sans cesse, il « sort » un mot, suspend un effet, fait signe à tout propos que ce qu'il dit là est important, a telle signification cachée : c'est ce qu'on appelle dire un texte ! Mais bien entendu, l'accent n'est plus ici musical, il est purement intellectif : ce que l'on met en relief, c'est un sens ; l'acteur dit son Racine à peu près comme un écrivain souligne ou met en italique certains mots de son texte, procédé didactique et non esthétique. La signification excessive du détail détruit la signification naturelle de l'ensemble : à la limite, ce Racine tout mâché par l'acteur devient inintelligible, car l'addition de détails excessivement clairs produit un ensemble obscur : en art aussi une loi didactique veut que tout ne soit pas la somme pure et simple des parties²⁰.

Ce que veut dire Barthes, c'est que l'interprétation d'un texte ne doit pas être lourde, pesante, surchargée de détails, car, comme le disait Paul Valéry bien avant lui, « nous ne nous comprenons nous-mêmes que par la vitesse de notre passage par les mots. Il ne faut point s'appesantir sur eux, sous peine de voir le discours le plus clair se décomposer en énigmes, en illusions plus ou moins savantes ²¹».

Rien de plus sage, en fin de compte, que le naturel pour rendre justice, intérêt et efficacité à la lecture, à l'écriture, à l'expression dramaturgique, à la poésie et

donc, plus généralement, à la clarté dont doit se nourrir la didactologie-didactique des langues-cultures si son destin est bien - comme on ne peut que le souhaiter - de permettre aux humains de se comprendre un peu mieux.

Bibliographie

- Barthes, R. 1963. *Sur Racine*, Seuil, Pierres vives.
- Bernardy, M. 1990. *Le Jeu verbal ou traité de diction française à l'usage de l'honnête homme*. Éditions de l'aube.
- Chiflet, J-L, 2011. *Oxymore, mon amour, Dictionnaire inattendu de la langue française*. Point 2, Chiflet et Cie.
- Cortès, J., Marcellesi, JB, dir. 1990. *Vivre le français*, Revue Europe n° 738, 68^e année, 150 p. (Articles de Mounin, G., Guespin, L., François-Geiger, D., Verdelhan, M., Martin, GV., Catach, N., Winther, A., Porcher, L. et Slakta, D.).
- François-Geiger D., 1990. *Argots : la cohabitation*, revue Europe, op.cit.
- Martinet, A, 1969. *Le français sans fard*. PUF.
- Meschonnic, H. 1991. *Des mots et des mondes, Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*. Hatier.
- Mialaret, G. 1979. *Vocabulaire de l'Education, Education et Sciences de l'Education*, PUF.
- Morin, E. 2004. *La Méthode 6, Ethique*. Seuil.
- Morin, E. 2016. *Sur l'Esthétique*. Robert Laffont.
- Racine, *Andromaque*.
- Valéry, P. 1924. *Variété, Poésie et pensée abstraite*.
- Valéry, P. 1936. *Variété, Première leçon de cours poétique*.
- Yaguello, M. 1981. *Alice au pays du Langage*. Seuil.
- Yaguello, M. 1988. *Catalogue des idées reçues*. Seuil.

Notes

1. Marina Yaguello, *Catalogue des idées reçues*, Seuil, 1988, p.77.
2. Je ne connais pas personnellement Marina Yaguello mais, pour l'avoir lue avec plaisir, je la considère comme la linguiste la plus spirituelle de notre temps.
3. Charles Regismanset, écrivain (1877-1945).
4. Il s'agit du Général Pierre Cambronne (1770-1842). Blessé à Waterloo, où il commandait le 1^{er} chasseur à pied, il répondit à la sommation de se rendre par le fameux « Merde ! » qui reste attaché à son nom. Mais il n'est que juste de rappeler aussi que sa célébrité repose sur de nombreux exploits militaires témoignant d'un réel courage sous le feu.
5. Le « sobre brouet » est une expression que j'emprunte, de mémoire, à André Martinet mon Maître, qui entendait par là les travaux des grammaires transformationnelle et générative in *Le français sans fard*.
6. La moraline (concept qu'Edgar Morin a emprunté à Nietzsche) est la *simplification et la rigidification éthique qui conduisent au manichéisme, et qui ignorent compréhension, magnanimité et pardon*. CF Morin, *la Méthode*, Tome 6, *L'Éthique*, p.57.
7. Voir le texte du projet pour ce n° 13, paru dans le n° 12 / 2017, p. 223-224. [En ligne] : https://gerflint.fr/Base/Chine12/projet_2018.pdf [consulté le 20 juin 2018].
8. Cette citation de Sacha Guitry m'a été fournie par un petit ouvrage dont je recommande la possession et la lecture à tous ceux qui s'intéressent à la langue française de notre temps.

L'auteur en est Jean-Loup Chiflet et le titre *Oxymore, mon Amour, Dictionnaire inattendu de la langue française*, POINT 2, ISBN 978-2-36394-097-3, publié en 2011.

9. Il s'agit de la revue mensuelle fondée en 1923 par Romain Rolland, et à laquelle contribuèrent notamment Louis Aragon, Paul Eluard et Elsa Triolet. J'adresse au Secrétaire de Rédaction, Jean-Baptiste Para, avec qui j'ai copieusement travaillé, une pensée reconnaissante.

10. Georges Mounin (1910-1993) ; Louis Guespin (1934-1993) ; Denise François-Geiger (1934-1993) ; Nina Catach (1923-1997) ; Louis Porcher (1940-2014) ; Denis Slakta (1937-2004).

11. George Mounin, Revue *Europe* n° 738, octobre 1990, p. 18.

12. Encore une création syntagmatique contemporaine signifiant quelque chose comme attirer fortement l'attention.

13. Ecole Nationale d'Administration pour la première et Ecole Nationale de la Magistrature pour la seconde.

14. Michel Verdelhan, *Parlez-vous branché ?* Revue *Europe*, op.cit. p.37-44. Je n'ai pas développé la question du *Verlan* dont Michèle Verdelhan donne, dans le bel article ici cité (que j'invite à lire) une description extrêmement remarquable. Je n'ai pas, non plus, abordé directement la question de l'*argot* dont Denise François Geiger donne une présentation approfondie dans son article de cette même revue *Europe* (pp.30-36), article qui a pour titre : *Argots : la cohabitation*. Ces travaux sont inscrits dans la philosophie générale de l'évolution de la langue française que je développe dans cette préface.

15. Gaston Mialaret, *Vocabulaire de l'Education* (Education et Sciences de l'Education), PUF, 1979.

16. Henri Meschonnic, *Des mots et des mondes, Dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Hatier, 1991.

17. Citation empruntée à Meschonnic, op.cit. p. 9. Le texte allemand étant : « Die Sprache liegt nur in der verbundenen Rede, Grammatik und Wörterbuch sind kaum ihren todten Gerippe vergleichbar ».

18. Michel Bernardy, *Le Jeu verbal ou traité de diction française à l'usage de l'honnête homme, éditions de l'aube, 1990 (2^{ème} édition)*. Je précise que Michel Bernardy a été professeur de langage au Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique à partir de 1972. Il a également été Pensionnaire de la Comédie Française de 1960 à 1972. Son livre, dont je recommande vivement la lecture à nos amis chinois, m'a été d'un grand secours pour la préparation de cette préface.

19. Revue *Europe*, op.cit., pp.3 et ss.

20. In Roger Bernardy, op.cit. p.197.

21. ibid.p.198.